

## Les familles « recomposées » en 1990

AUJOURD'HUI, comme les divorces et les séparations sont plus fréquents, de nombreux enfants ne vivent pas avec leurs deux parents « biologiques ». Beaucoup vivent en famille monoparentale. Dans les autres cas, quand le parent gardien forme un nouveau couple, on parle de « famille recomposée » : un couple élève un ou plusieurs enfants qui ne sont pas tous de lui. De plus aux enfants de la désunion s'ajoutent aussi des orphelins. Mais aujourd'hui, ils représentent une fraction très minoritaire de ces situations.

En 1990, 14,1 millions de jeunes ont moins de 19 ans. Parmi eux, très peu vivent hors du cadre familial : 340 000, soit 2,4 %. 193 000 enfants vivent hors famille dans des ménages de plusieurs personnes, 124 000 vivent dans des collectivités et un peu plus de 20 000, qui ont au moins 15 ans, sont eux-mêmes en couple ou sont parents ou vivent seuls (tableau 1). Une grande majorité sont des enfants d'un couple : 12,4 millions, soit 87,8 %. Les autres enfants vivent dans des familles monoparentales : ils sont 1,4 million environ, dont près de neuf sur dix avec leur mère. Dans le recensement, dont ces chiffres sont issus, le lien parent-enfant peut ne pas être un lien biologique : parmi les enfants d'un couple, on peut trouver des enfants qui vivent avec un seul de leurs parents de sang, mais aussi des enfants

**Tableau 1 - Personnes de moins de 25 ans, suivant la situation familiale en 1990, suivant l'âge (en %)**

|                                    | 0-4 ans      | 0-18 ans      | 0-24 ans      |
|------------------------------------|--------------|---------------|---------------|
| <b>Enfants de ...</b>              |              |               |               |
| <b>... familles monoparentales</b> | <b>6,9</b>   | <b>9,8</b>    | <b>9,8</b>    |
| • père seul                        | 0,3          | 1,1           | 1,3           |
| - dont veuf                        | 0,0          | 0,3           | 0,4           |
| - dont divorcé                     | 0,1          | 0,5           | 0,5           |
| • mère seule                       | 6,6          | 8,7           | 8,6           |
| - célibataire                      | 3,7          | 2,1           | 1,7           |
| - mariée                           | 1,1          | 1,5           | 1,4           |
| - veuve                            | 0,3          | 1,2           | 1,7           |
| - divorcée                         | 1,5          | 3,9           | 3,8           |
| <b>... couples</b>                 | <b>91,0</b>  | <b>87,8</b>   | <b>78,0</b>   |
| • père et mère mariés              | 76,0         | 79,5          | 71,3          |
| • père et mère non mariés          | 15,0         | 8,3           | 6,7           |
| - tous deux célibataires           | 10,3         | 4,0           | 3,0           |
| - au moins un divorcé              | 3,0          | 3,0           | 2,6           |
| - mère divorcée                    | 1,9          | 2,2           | 1,9           |
| <b>Enfants des familles</b>        | <b>97,9</b>  | <b>97,6</b>   | <b>87,8</b>   |
| Enfants hors famille               | 1,3          | 1,4           | 2,5           |
| Enfants hors ménages               | 0,8          | 0,9           | 1,8           |
| Autre (1)                          | 0,0          | 0,2           | 7,8           |
| <b>Total</b>                       | <b>100,0</b> | <b>100,0</b>  | <b>100,0</b>  |
| <b>Total (en milliers)</b>         | <b>3 151</b> | <b>14 096</b> | <b>19 274</b> |

Source : INSEE, recensement de 1990.

(1) Personnes vivant seules, en couple ou parents de famille monoparentale.

### Sommaire

#### Editorial : Les familles « recomposées » en 1990

|                                              |          |
|----------------------------------------------|----------|
| • 660 000 familles « recomposées ».....      | 2        |
| • Demi-frères et demi-sœurs .....            | 2        |
| • De bas en haut de l'échelle sociale .....  | 3        |
| <b>Repérer les familles recomposées.....</b> | <b>3</b> |
| <b>Bibliographie.....</b>                    | <b>4</b> |

**Tableau 2 - Répartition des enfants suivant l'âge et la situation familiale**  
(en % de la tranche d'âge correspondante)

| Age         | Enfants avec un seul parent biologique | Enfants en famille mono-parentale | Familles recomposées     |                 |       |                          |
|-------------|----------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|-----------------|-------|--------------------------|
|             |                                        |                                   | Enfants avec beau-parent |                 |       | Enfants du couple actuel |
|             |                                        |                                   | avec demi-frère          | sans demi-frère | Total |                          |
| (1)         | (2)                                    | (3)                               | (4)                      | (5)             | (6)   |                          |
| 0 à 4 ans   | 9,9                                    | 7,7                               | 1,8                      | 0,4             | 2,3   | 6,1                      |
| 5 à 9 ans   | 13,4                                   | 8,7                               | 2,6                      | 2,1             | 4,7   | 4,3                      |
| 10 à 14 ans | 16,9                                   | 10,1                              | 3,2                      | 3,6             | 6,8   | 2,8                      |
| 15 à 19 ans | 20,4                                   | 12,4                              | 4,0                      | 4,0             | 8,0   | 1,3                      |
| 20 à 24 ans | 20,0                                   | 14,2                              | 3,3                      | 2,5             | 5,8   | 0,3                      |
| 0 à 24 ans  | 16,1                                   | 10,5                              | 3,0                      | 2,6             | 5,6   | 3,0                      |
| 0 à 18 ans  | 15,0                                   | 9,6                               | 2,9                      | 2,6             | 5,5   | 3,6                      |

Source : INSEE, enquête sur les familles de 1990 - Les enfants vivant en famille mono-parentale avec leur père sont exclus.

Lecture : (1) = (2) + (5)

(3) : enfants ayant des demi-frères ou sœurs.

(4) : enfants n'ayant pas de demi-frère ou sœur vivant dans le même logement.

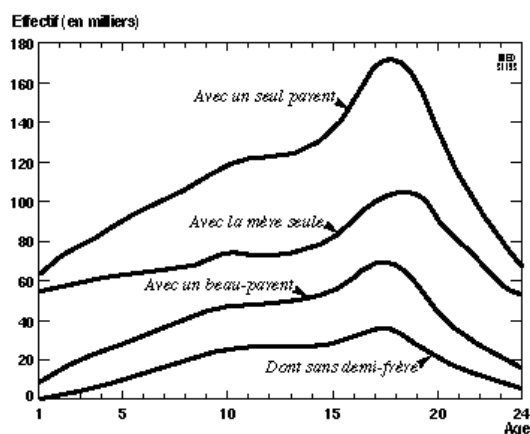
adoptés ou placés en nourrice (voir encadré p.3). Selon l'enquête sur les familles réalisée en même temps que le recensement, à peu près 950 000 enfants de moins de 25 ans vivent avec un de leurs parents et un beau-parent. Parmi eux, 750 000 ont moins de 19 ans ; ajoutés aux enfants de familles monoparentales, ce sont au total un peu plus de deux millions d'enfants de moins de 19 ans qui ne vivent pas avec leurs deux parents « biologiques », soit environ 15 % (tableau 2).

### 660 000 familles « recomposées »

Le plus souvent, l'enfant d'une famille recomposée a d'abord vécu avec ses deux parents, puis avec un seul, dans une famille monoparentale. On peut donc s'attendre à ce que les enfants des familles recomposées soient plus âgés que ceux des familles monoparentales, tandis que les enfants qui vivent avec leurs parents seraient plus jeunes. En 1990, c'est bien ce qu'on observe, même si cette liaison est atténuée par la montée des ruptures d'union. C'est à 17 ans que les enfants qui vivent avec un beau-parent sont les plus nombreux (graphique 1). Au-delà, les jeunes commencent à prendre leur indépendance et leur nombre décroît. Pour les enfants de familles monoparentales, le maximum est atteint à 18-19 ans, mais ils sont nombreux dès 2 ou 3 ans.

Au total, entre 0 et 4 ans, un enfant sur dix ne vit pas avec ses deux parents « biologiques ». La plupart sont en famille monoparentale ; seulement 2,2 % sont en famille recomposée. Entre 15 et 18 ans, c'est environ un enfant sur cinq qui vit dans une de ces situations : 12 % sont en famille monoparentale et 7,6 % en famille recomposée.

Les 950 000 enfants de moins de 25 ans qui vivent avec un beau-parent appartiennent à 660 000 familles (tableau 3). En 1990, 7,5 % des femmes



**Graphique 1 - Effectif des enfants vivant avec un seul de leurs parents biologiques (sauf père seul)**

vivant en couple élèvent d'autres enfants que ceux de leur conjoint actuel. Avec les familles monoparentales, un peu plus de 20 % des familles avec enfant ne répondent pas au schéma classique du couple qui élève tous ses enfants et eux seulement.

La proportion de familles monoparentales avec un seul enfant est élevée (17 % des familles avec un enfant). Elle tombe à moins de 10 % dès qu'il y en a plusieurs. Au contraire, la proportion de familles recomposées augmente avec le nombre d'enfants. Elle est inférieure à 6 % des familles d'un enfant et atteint 15 % avec 4 enfants. Si on se limite aux familles où la mère est française, la part de familles recomposées s'élève à près de 22 % quand il y a 5 enfants ou plus.

### Demi-frères et demi-sœurs

Les recompositions font cohabiter des demi-frères et demi-sœurs. Ainsi 13 % des mères de quatre enfants élèvent à la fois des enfants de leur

### Repérer les familles recomposées

Le recensement français ne permet pas de décrire la complexité des situations familiales. On peut y distinguer les familles monoparentales des couples, mais l'absence de repérage des liens de sang entre les individus empêche de savoir si, dans les couples, les enfants sont avec leurs deux parents « biologiques » ou avec un beau-parent.

La connaissance des familles recomposées doit donc s'appuyer sur des enquêtes. En France, l'information provient de deux sources. Dans l'*enquête sur les familles* menée par l'INSEE à l'occasion du recensement de 1990, 340 000 femmes ont rempli un questionnaire complémentaire au recensement. Elles ont fourni les dates de naissance de leurs enfants et les dates marquantes de leur vie familiale : mariage et divorce, formation du couple et séparation. La confrontation avec les renseignements venant du recensement permet de distinguer des enfants qui ne sont pas de la femme interrogée, mais qu'elle élève. On peut ainsi comptabiliser les enfants qui ne sont pas du couple actuel, à condition que toutes les dates nécessaires soient indiquées.

L'*enquête sur les situations familiales* menée par l'INED en 1985-1986 fournit des informations plus fiables, car elles est conduite par des enquêteurs. En outre, le questionnement sur les divers épisodes familiaux qu'ont connus les enfants ou leurs parents est plus complet. En particulier, les dates de début et de fin de toutes les unions sont observées. En revanche, elle porte sur un effectif limité et elle commence à être ancienne. Elle doit être reconduite en

**Tableau 3 - Situation familiale des couples avec enfants et de ces enfants**

|                                                                         | Couples          | Enfants             |                               |                   |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------|-------------------------------|-------------------|
|                                                                         |                  | du couple<br>actuel | vivant<br>avec un beau-parent | Total             |
| Tous les enfants sont du couple actuel                                  | 7 133 000        | 13 620 000          | -                             | 13 620 000        |
| Aucun enfant n'est du couple actuel                                     | 329 000          | -                   | 440 000                       | 440 000           |
| Il y a des enfants du couple actuel<br>et des enfants d'une autre union | 332 000          | 512 000             | 507 000                       | 1 019 000         |
| Familles recomposées (= somme des deux<br>ligne précédentes)            | 661 000          | 512 000             | 947 000                       | 1 459 000         |
| <b>Total</b>                                                            | <b>7 784 000</b> | <b>14 132 000</b>   | <b>947 000</b>                | <b>15 079 000</b> |

Source : INSEE, enquête sur les familles de 1990.

conjoint actuel et des enfants qu'elles ont eus d'une autre union. Les 660 000 familles recomposées comptent 1,46 million d'enfants de moins de 25 ans, 512 000 du couple actuel et 950 000 qui sont d'une autre union. Parmi ces derniers, un peu plus de 500 000 ont des demi-frères ou des demi-sœurs, enfants du couple actuel, vivant dans le même logement.

Un million d'enfants de moins de 25 ans cohabitent donc avec des enfants d'une autre union, soit 6 % des enfants vivant en famille. Cette proportion décline avec l'âge : elle avoisine 8 % entre 0 et 4 ans et n'est plus de 5,3 % entre 15 et 19 ans.

Lorsque les familles réunissent des enfants de deux unions du père ou de la mère, les enfants du couple actuel sont évidemment les plus jeunes et les autres sont relativement âgés. Après la dissolution du couple de leurs parents, puis la formation d'un nouveau couple, ces enfants ont vécu

une troisième étape : l'arrivée d'un enfant dans le couple reformé.

#### De bas en haut de l'échelle sociale

Parmi les enfants de 0 à 18 ans, la proportion de ceux qui vivent avec un seul parent biologique décroît lorsque le niveau d'instruction de la mère de famille s'élève. De 17 % pour les mères qui n'ont pas déclaré de diplôme, elle descend à 11 % pour celles qui ont atteint le niveau « bac + 4 ». Cette liaison s'observe à la fois pour les familles monoparentales et pour les familles recomposées. La proportion d'enfants qui vivent avec leur mère seule passe de 11 à 8 % quand on va des mères sans diplôme aux femmes les plus diplômées ; celle des enfants vivant avec un beau-parent tombe de 6 à 3 %. Les familles recomposées sont donc plus fréquentes dans le bas de l'échelle sociale, celle-ci étant ici repérée par le niveau d'instruction des mères.

En outre, dans les couches sociales défavorisées,

les familles recomposées comptent plus souvent des enfants de l'union actuelle : parmi les enfants de moins de 19 ans, leur proportion varie selon le niveau d'instruction entre 5,2 et 1,4 %.

Dans l'ensemble, les mères qui élèvent seules leurs enfants ont en effet plus tendance à former un nouveau couple si elles ont un faible niveau d'instruction. On retrouve un résultat connu en matière de nuptialité : les femmes les plus diplômées se marient moins et vivent plus volontiers seules. Attitude qui traduit une logique économique : ces femmes peuvent élever des enfants sans le secours d'un conjoint.

Que les enfants soient beaucoup moins nombreux à vivre avec leurs deux parents lorsque leur mère est faiblement diplômée peut paraître surprenant. En effet, les femmes les plus diplômées ont davantage tendance à divorcer. Plusieurs raisons expliquent ce paradoxe.

— Les séparations et les divorces ne sont pas les seules origines des familles monoparentales ou recomposées. Le décès du conjoint explique une part de ces situations, et ce d'autant plus que les enfants sont âgés. Or la mortalité est plus forte dans les milieux défavorisés.

— Une minorité non négligeable des enfants qui ne vivent pas avec leurs deux parents ont une mère célibataire. Sans que les données soient très sûres, ces situations semblent plus fréquentes dans les milieux populaires.

— D'un milieu à l'autre, les comportements en matière de séparation et de divorce n'ont pas évolué de la même façon. Parmi les femmes mariées dans les années soixante, les diplômées divorçaient beaucoup plus que les autres. Dans les promotions de mariages plus récentes, le divorce et les séparations ne frappent pas plus les femmes diplômées que celles sans formation.

— Enfin, les femmes très diplômées qui divorcent ont eu beaucoup moins d'enfants auparavant que les femmes peu diplômées.

\* \* \*

C'était autrefois le personnage de la « marâtre » qui obsédait l'imaginaire collectif. Dans *Blanche-Neige* ou *Cendrillon*, une seconde épouse venait remplacer la Maman morte en couches. Notre époque serait plutôt hantée par *Dallas* ou *Dynasty* : le Monsieur qui vit avec Maman n'est pas forcément Papa ...

Guy DESPLANQUES

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages collectifs

• *Les recompositions familiales aujourd'hui*, sous la direction de Marie-Thérèse MEULDERS-KLEIN et Irène THERY, Nathan, 1993, 350 p.

On trouvera dans la première partie « Démographie » de cet ouvrage, outre un article du même auteur plus détaillé que le présent éditorial :

— Henri LERIDON : Recomposer les familles dans les sources statistiques (p. 51-66)

— Catherine VILLENEUVE-GOKALP : De la famille d'origine à la famille recomposée (p. 67-80)

— Patrick FESTY et Marie-France VALETAS : Les pensions alimentaires à l'épreuve de la recomposition familiale (p. 81-96).

• *La nuptialité : Évolution récente en France et dans les pays développés*, édité par Thérèse HIBERT et Louis ROUSSEL, Congrès et colloques n°7, INED, 1991, 280 p.

• *La famille dans les pays développés : permanence et changements*, édité par France PRIoux, Congrès et colloques n°4, INED, 1990, 316 p.

### Dans *Population* (INED)

• Henri LERIDON et Catherine VILLENEUVE-GOKALP : Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques, attitudes, 1988, p. 331-374

• Patrick FESTY : Après la séparation : diversité et stabilité des comportements, 1988, p. 517-536

### Dans *Population et Sociétés* (INED) :

• Henri LERIDON et Catherine VILLENEUVE-GOKALP : Entre père et mère, n° 220, janvier 1988

### Dans *Données sociales* (INSEE, 1993)

• Michel de SABOULIN et Suzanne THAVE : La vie en couple marié : un modèle qui s'affaiblit (p. 314-321).

• Catherine VILLENEUVE-GOKALP : La recomposition du paysage familial après la séparation des parents (p. 322-329).

• Patrick FESTY et Marie-France VALETAS : Contraintes sociales et conjugales sur la vie des femmes séparées [Edition 1990].

# POPULATION

Numéro spécial 5/1993

## SEXUALITÉ ET SCIENCES SOCIALES

Coordonné par Michel BOZON  
et Henri LERIDON

Diffusion PUF : 130F.

Directeur-Gérant : Jacques Magaud. - C.P. n° 13243 ADEP.  
Rédacteur en chef : Michel Louis Lévy. - D.L. 1<sup>er</sup> trim. 1994.  
I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14.  
Tél. : (1) 42.18.20.00 - Télécopie : (1) 42.18.21.99 - Imp. : Jouve.

|                  |              |        |
|------------------|--------------|--------|
| Le numéro        | France : F   | 6,00   |
| Abonnement 1 an  | France : F   | 60,00  |
| Abonnement 2 ans | France : F   | 115,00 |
| Abonnement 3 ans | France : F   | 160,00 |
|                  | Etranger : F | 90,00  |
|                  | Etranger : F | 170,00 |
|                  | Etranger : F | 235,00 |